

Année 2003

Juin 2003

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

AGENDA

21 juin : Kermesse des Ecoles

23 juin : St Jean : accueil de la flamme à 10h40 et feux à 22 heures

24 juin : vernissage "Trésor Pays Catalans" à la Poudrière à 11h30

24 juin : conférence sur "Frida Kahlo" à 20h 30 à la Salle des Fêtes

25 juin : inauguration exposition "les tours à signaux" au CIPE à 16 heures

28 juin : St Pierre à 20h30

Permanence des élus (sur rendez-vous)

- le Maire:

les mercredi
de 14h00 à 17h00

- PARENT Patrick :

les samedi
de 9h00 à 11h00

- POUZENS Yves :

les lundi
de 8h30 à 9h30

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie

Lundi/Mardi/Vendredi
15h-18h

INFORMER ET DIALOGUER

La réussite d'une initiative municipale, que ce soit dans le domaine économique ou dans celui de la qualité de la vie mais, dans les deux cas, au bénéfice de la population locale, nécessite que ladite initiative soit préalablement expliquée avec soin pour être connue, comprise et approuvée par le plus grand nombre possible.

Cette information passe, en bonne part, par le « Journal ». Elle peut être complétée et approfondie, chaque jour, par un entretien avec Madame le Maire et les membres de son Conseil Municipal. Certains sujets peuvent être abordés de manière organisée, dans le cadre de réunions bénéficiant de la présence d'intervenants compétents: ce sera, prochainement, le cas avec la ZPPAUP pour tout ce qui concerne l'aménagement de l'espace public dans Villefranche intra-muros, de la circulation piétonne et automobile à l'éclairage urbain en passant par la modification des trottoirs, le stationnement des véhicules, le traitement des sols, le mobilier urbain et la signalétique. Dans tout les cas, l'information ouvre un débat: elle soulève ou répercute des problèmes, s'emploie à apporter la documentation technique, administrative et économique nécessaire à organiser les échanges. Dans tout les cas, il y a invitation au dialogue, à la discussion, et il appartient à chacun d'apporter sa contribution avec ses propositions ou contre-propositions. Ce n'est rien d'autre que la véritable démocratie locale, et c'est fondamental.

AH, LES JEUX DES BALLONS !...

Voilà un grand classique. Comme chaque année à pareille époque, la municipalité rappelle inlassablement que :

- Les jeux de balle sont interdits, par arrêté, sur l'ensemble de la voirie communale en raison :
 - ⇒ Du danger qu'ils font courir aux enfants qui les pratiquent lesquels, concentrés sur leur jeu, n'ont plus conscience de la circulation de piétons ni de véhicules
 - ⇒ Des dommages que, pour les raisons précitées, ces jeux font courir aux personnes et aux biens
 - ⇒ Des nuisances sonores
- Il est de la responsabilité, et même du devoir, des parents de rappeler cette interdiction à leurs enfants, d'en expliquer les raisons, et de veiller à ce qu'elle soit respectée. Chacun doit, à son niveau, contribuer au respect de l'ordre public, et à l'amélioration de la qualité de la vie.

AH, LES CHIENS !...

Le problème n'est pas nouveau, ni particulier à notre cité. Aujourd'hui comme hier, à Villefranche comme partout ailleurs, les appels réitérés, en ce domaine, au civisme, à la responsabilité, à l'hygiène, ont largement démontré leur totale inefficacité. On ne va donc pas en remettre une couche, inviter les villefrancois à ne pas laisser divaguer leurs chiens, ou à se munir d'un sac pour ramasser les excréments: on ne voit pas pourquoi ces rappels, qui relèvent au demeurant de l'évidence, seraient mieux entendus et suivis d'effet aujourd'hui qu'hier. C'est infiniment regrettable pour les gens responsables, respectueux de leurs voisins et de leur environnement, et soucieux de la qualité de la vie dans leur commune. Mais c'est ainsi. Après bien d'autres (et il suffit de lire la presse ou de regarder la communication municipale de Perpignan), la municipalité de Villefranche de Conflent n'a désormais plus d'autre solution que de sanctionner. Et la sanction sera directe, et incontestable: la fourrière agréée, avec laquelle la municipalité a signé une convention, va désormais être sollicitée pour intervenir à tout moment de la semaine et à toute heure du jour et de la nuit pour capturer et emmener les chiens divagants. Par divagation, il faut entendre aussi bien le fait d'ouvrir la porte à son chien pour qu'il aille librement déféquer où bon lui semble, en croquant au passage le contenu de quelques sacs poubelles, que celui de se promener sans tenir son chien en laisse, celui-ci s'éloignant donc considérablement de son maître pour aboutir aux mêmes comportements et aux mêmes conséquences que celles décrites plus haut.

La municipalité n'a pas la naïveté d'espérer que l'action de la fourrière règlera immédiatement, et définitivement, le problème. Elle s'attend aux protestations de ceux dont, en dépit de ces mises en garde réitérées, le chien aura été emmené, et qui devront payer (la fourrière, pas la mairie: il n'y aura pas d'impôts sur les chiens) pour le récupérer. Mais, à ce jour, nul n'a jamais proposé d'autre solution crédible, et c'est donc là une action qui commence, et doit s'inscrire dans la durée. Il faudra en mesurer les effets, positifs ou non, dans quelques mois.

Une satisfaction quand même: l'unique distributeur de sacs « Toutounet » installé porte de France est convenablement utilisé par les touristes, dont beaucoup –pas tous, il ne faut pas rêver– s'en servent pour ramasser les crottes de leur propres chiens. Le système devra certes être amélioré par une signalisation appropriée et, sans doute, l'acquisition d'un ou deux autres Toutounets.

En ce qui concerne donc les visiteurs de notre cité, le problème des déjections canines, sans être résolu, est au moins stabilisé. C'est celui des chiens « villefrancois », ou plutôt celui de leur maîtres, qui reste à résoudre.

AH, LE BRUIT DES VOISINS !...

Encore un standard : avec la chaleur, les fenêtres s'ouvrent largement et les décibels qu'elles étouffaient plus ou moins en profitent pour sortir et aller chatouiller les oreilles des voisins lesquels, c'est bien connu, ne partagent jamais les mêmes goûts musicaux. Donc

- Merci de bien vouloir diminuer le volume des sonos (ou percussions, ou vocalises) dès lors que la fenêtre est ouverte
- Merci, dans tous les cas où il y a nuisance sonore, de bien vouloir en informer amicalement l'auteur, lequel peut ou pas en avoir conscience, en lui demandant de baisser un peu le son.

BONJOUR, MADAME L'ADJUDANT

Comme chaque année à pareille époque, la municipalité a organisé une réunion de travail avec Madame l'Adjudante MULLER, Chef de la Brigade de Gendarmerie de Vernet les Bains. Il a été procédé à un tour d'horizon des problèmes classiques (voir plus haut), de leurs éventuelles nouvelles déclinaisons, et des mesures appropriées à prendre. Il a été également question :

- Des parkings
- De la circulation et du stationnement dans Villefranche intra-muros.
- De l'occupation des trottoirs par les dispositifs commerciaux et publicitaires, dont on rappelle, pour la nième fois
 - Qu'elle est gratuite
 - Qu'il s'agit d'une tolérance, révocable à tout instant, qui n'ouvre aucun droit, et exclut donc toute location ou toute vente de l'espace occupé
 - Qu'elle est précaire, ce qui oblige impérativement à retirer entièrement tous les dispositifs chaque soir, et à chaque fois où la manœuvre d'un véhicule, a fortiori de police ou de secours, le nécessite
 - Qu'elle est strictement limitée à la largeur de la boutique concernée, sans débordement latéral
 - Qu'elle est également limitée à la verticale du trottoir (quelle que soit la largeur de celui-ci) ou, quand il n'y a pas de trottoir, au trait bleu, sans porte à faux sur la chaussée.

Après des mises en garde, générales ou par courrier particulier, renouvelées, la gendarmerie verbalisera désormais tous les cas d'infraction.

ENSEIGNES ET PREENSEIGNES

La politique de dialogue et d'information menée par la municipalité avec le concours apprécié des Architectes des Bâtiments de France porte ses fruits : grâce à la compréhension des commerçants –informés personnellement par courrier dans tous les cas posant problème– la situation est, actuellement, satisfaisante et appréciée comme telle par nos visiteurs.

La redéfinition d'un cahier des charges mieux adapté et plus valorisant tant pour notre patrimoine que pour les boutiques de notre cité fera l'objet d'un long processus d'analyse et de dialogue, qui sera piloté par la municipalité, les Bâtiments de France et l'architecte responsable de la ZPPAUP, et débutera l'automne prochain. L'ensemble de la population villefrancoise sera invité à y participer, et à s'y faire entendre.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Comme les été précédents, la municipalité a obtenu du SIVOM, compte tenu de la fréquentation touristique de notre cité, l'organisation d'une quatrième tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères, le samedi matin. Grâce au soutien financier du SYDETOM, le SIVOM a pu acheter un nouveau camion benne flambant neuf. Le problème des effluents nauséabonds se répandant sur la chaussée, déploré les étés précédents, devrait donc être résolu.

Le tri sélectif entrera en vigueur à l'automne prochain. En attendant, les commerçants qui utilisent des quantités considérables d'emballages sont invités à commencer à s'organiser (pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait) pour compacter ceux-ci et les déposer sous un volume moindre la veille au soir du passage de la benne à ordures, réduisant ainsi l'encombrement des trottoirs. Il en sont remerciés par avance.

Z.P.P.A.U.P

C'est parti : les notifications des subventions (80 % du coût de l'étude) sont arrivées, et une réunion a rassemblé en Mairie, mercredi 11 juin, autour de Mme le Maire et des membres du Conseil Municipal, Mme Florence BABICS, Architecte DPLG chargée de l'étude de ZPPAUP, Mrs BAYROU, GINTRAND et ASSENS du Service Départemental de l'Architecture et Mrs TICHADOU et FAJARDO de la DDE. Le principe de la démarche, fondé sur la documentation, l'analyse, la concertation et le dialogue a été rappelé : le projet de ZPPAUP, qui déterminera pour vingt ans au moins le visage de notre cité, se définira progressivement avec le concours de tous. Les premières consultations auront lieu en septembre 2003.

STATIONNEMENT DES NAVETTES

Le stationnement –le plus souvent au milieu de la rue et de la place, au mépris des plus élémentaires règles de sécurité, et du respect des autres usagers– de fourgons ou 4x4 assurant diverses navettes est, depuis le 30 mai 2003, interdit par arrêté municipal. Lesdites navettes devront désormais se garer, comme tous les autres véhicules, sur les emplacements autorisés et matérialisés, ou louer un emplacement qui leur sera réservé, à l'extérieur des remparts. Là encore, nul ne doute qu'il n'y ait des réticences, et des résistances. Mais, au fil des P.V., la situation ne pourra que s'améliorer.

FEUX DE LA SAINT JEAN

Comme chaque année, la municipalité remercie par anticipation les bénévoles qui fleuriront et illumineront la statue de St Jean (dont il faut rappeler qu'il s'agit d'un bel exemple de la statuaire de la fin du Moyen Age). **Lundi 23 juin à 10 h 40**, la municipalité, et tous les villefrancois qui voudront la rejoindre, accueilleront devant la porte de France les coureurs du Spiridon Catalan porteurs de la Flamme du Canigou. **Le soir à 21 h**, les enfants, vêtus de T shirts blancs, se réuniront porte de France pour la distribution des torches et le début de leur course dans les rues de notre cité. Il est rappelé aux Jean et au Jeanne (et Jean-Claude, Jean-Louis, etc...) qu'il convient de leur réserver le meilleur accueil et de leur distribuer rafraîchissements et bonbons. Vers 22 h 30, il sera procédé, toujours porte de France, à l'embrasement du feu de la St Jean et au début des sardanes.

FETE DE LA ST PIERRE

La municipalité invite les villefrancois à se retrouver **samedi 28 juin à 20 h 30** au pont St Pierre pour la traditionnelle fête de St Pierre.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET ECOLES DU RPI

La **KERMESSE** des écoles aura lieu **samedi 21 juin à partir de 14 h**, sous les ombrages des esplanades de la porte d'Espagne.

OTSI DE VILLEFRANCHE/VAL DE ROTJA

Cécile MONTAUDON et son équipe sont prêtes à faire face à l'afflux de touristes. La qualité et l'efficacité de leur travail des années précédentes ont été saluées par la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Réseau Culturel Terres Catalanes et le Comité Départemental du Tourisme qui ont choisi l'Office de Tourisme de notre cité pour être le gardien de l'un des "quatre trésors des Pays Catalans" qui constituent la grande animation touristique de l'été. L'inauguration, à laquelle tous les villefrancois sont invités, aura lieu **mardi 24 juin à 11 h 30**, à la Poudrière.

REMPART LANGUEDOC ROUSSILLON

Sylvie RODERE, Déléguée Régionale de REMPART et Coordinatrice Départementale de la Journée du Patrimoine de Pays, a organisé cette dernière manifestation, dont le thème était cette année "terre crue, terre cuite", dimanche 15 juin, avec expositions au C.I.P.E. et visite commentée gratuite des remparts. Les chantiers de bénévoles REMPART qui sont, cette année, plus nombreux que jamais dans les cinq départements de la Région, vont commencer début juillet.

ASSOCIATION CULTURELLE DE VILLEFRANCHE

Confrontée à des problèmes de trésorerie consécutifs à l'annulation de séjours pour cause de guerre en Irak, l'Association Culturelle a été placée, à la demande de son Président, en redressement judiciaire simplifié : le plan de redressement budgétaire qui a été engagé devrait permettre à l'association de sortir de cette situation à la fin de l'été. En attendant, l'ensemble des activités continue, et c'est ainsi que le C.I.P.E. effectuera le plein cet été, avec l'accueil en juillet de deux séjours parisiens et deux séjours REMPART 13/15 ans en août.

Mercredi 25 juin, à 16 heures au C.I.P.E., M. Marcel MATEU, Vice Président du Conseil Général et Président de la Commission Patrimoine et Catalanité, inaugurera une exposition consacrée aux Tours à Signaux des P.O., et réalisée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Lors de cette inauguration, à laquelle l'ensemble des villefrancois est invité à participer, Guy DURBET, Président de l'ACV et Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, présentera l'aide que celle-ci peut apporter, sous forme de mécénat et de défiscalisation, aux particuliers désireux de procéder à la restauration de maisons anciennes.

La dernière conférence d'Histoire des arts du cycle organisée pendant l'année scolaire 2002/2003, en partenariat avec l'ACV et les Lycées de Prades et Font Romeu, sera prononcée mardi 24 juin à 20 h 30 à la salle des fêtes. Elle portera sur l'artiste mexicaine Frida KAHLO, à laquelle un film à succès a été récemment consacré, avec Salma HAYEK dans le rôle titre.

INFOS SERVICES

Monsieur le Directeur de la Poste des P.O. fait savoir à la municipalité que la directive européenne concernant la réduction des nuisances sonores de l'aéroport de Paris Roissy-Charles de Gaulle contraint la Poste à diminuer le nombre de ses vols de nuit.

En conséquence, à compter du 23 juin 2003, l'heure limite de dépôt du courrier sera 12 h du lundi au vendredi et 11 h 30 le samedi.

Le courrier déposé après cette heure ne pourra être acheminé que le lendemain.

CARNET DE DEUIL

Jeudi 19 juin ont eu lieu les obsèques de Louise COMMENGE décédée à l'âge de 89 ans. De nombreux villefrancois l'ont accompagnée à sa dernière demeure, et ont salué sa mémoire.